Église néo-apostolique
de Suisse



Nouvelles 02.11.2025

Visite de l'apôtre Christophe Domenig à Neuchâtel

Les communautés de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Saint-Imier sont réunies pour le service divin dominical célébré par l'apôtre Christophe Domenig.
La parole de base du service divin se trouve dans l'évangile selon Luc 6:40: «Le disciple n'est pas plus que le maître mais tout disciple bien formé sera comme son maître.»
Le Seigneur Jésus a prononcé cette parole dans quatre contextes différents, notamment après avoir parlé des persécutions, du jugement des autres, de l'imitation après le lavement des pieds et de la haine.

L'apôtre accueille les fidèles rassemblés à Neuchâtel et ceux qui sont reliés par IPTV en soulignant qu'il est essentiel que chacun pose ses bagages et son «sac à dos» pour décharger ce qui lui pèse, afin que le cœur soit ouvert et prêt à recevoir ce que Dieu veut donner.

En préambule, une parole de l’épître de Paul aux Philippiens 4:6 est donnée: «Ne vous inquiétez de rien; mais en toute chose faites connaître vos besoins à Dieu par des prières et des supplications, avec des actions de grâces.» Souvent, le simple fait d'exprimer un souci dans la prière permet de se sentir allégé et de recevoir des forces particulières de Dieu. Il est important de prier les uns pour les autres car la prière met en déroute les esprits contraires à Dieu.

Bien que Dieu ait aimé son Fils, Jésus a dû endurer la solitude, le mépris et l'agressivité des hommes. L'enfant de Dieu qui se lasse de ce qu'il a à vivre peut se souvenir que le Seigneur a traversé la même chose.

La confiance en Dieu est une source de forces et de bénédiction. La communauté est appelée à être une «oasis», un lieu de grâce. Les visites pastorales deviennent des moments d’accompagnement essentiels où les regards se tournent vers Dieu. Lorsque la force de prier manque, le soutien et l’écoute des serviteurs de Dieu sont parfois nécessaires pour que l’âme blessée puisse être soulagée et guérir.

Lors de ce service divin, deux sœurs ont été ordonnées dans le ministère de diacre pour la communauté de Neuchâtel.



